Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association Louise-Gosford tenue par webinaire Zoom et par téléphone, le vendredi 23 avril 2021 à 19 heures, sous la présidence de M. Steve Edwards.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président de l'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2019
7. Lecture et présentation des états financiers des années 2019 et 2020
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour les années 2021 et 2022
9. Rapport annuel d'activité
10. Adoption du règlement # 2020-02 concernant l'enregistrement des personnes dans la ZEC
11. Adoption du règlement #2021-05 concernant l'interdiction de certains véhicules dans la ZEC
12. Adoption du règlement # 2021-06 concernant les conditions de pratique de certaines activités récréatives dans la ZEC
13. Adoption du règlement # 2021-07 concernant les conditions de pratiques du camping rustique dans la ZEC
14. Période de questions, commentaires et suggestions, varia
15. Élections (11 postes à combler)
16. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

M. Steve Edwards, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne la présence de nos invités :

- M. Sylvain Roy, représentant du MFFP;
- M. Jérôme Poulin, certificateur chez Raymond Chabot Grant Thornton.

2. Nomination du président de l'assemblée

M. Steve Edwards mentionne qu'il agira comme président de cette l'assemblée et que Mme Brigitte Roy sera secrétaire de cette assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

La secrétaire précise que l'avis de convocation a été envoyé par la poste aux 425 membres au moins 30 jours avant la date fixée pour l'assemblée conformément à l'article 7.04 des règlements généraux de la corporation. Cet avis indique le lieu, la date et l'heure de l'assemblée ainsi que les règlements à ratifier conformément à l'article 7.05 des règlements généraux.

La secrétaire fait la lecture de l'avis de convocation pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 1 du procès-verbal.

4. Vérification du quorum

Selon l'article 7.08 de nos règlements généraux, la présence du moindre de 30 membres en règle ou de 10% du total des membres en règle constitue le quorum. Le président constate le quorum (58 membres) et déclare cette assemblée ouverte à 19 heures.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, Mme Brigitte Roy, fait la lecture de l'ordre du jour pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 2 du procès-verbal.

PROJET

Résolution AGA 2021 04 23.01

Il est proposé par M. Normand Jr Philippon, appuyé par M. Bernard Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et reçu par la poste.

Adoptée à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2019

Lors de la convocation à l'AGA, les membres étaient invités à lire avant l'assemblée le projet du procès-verbal de l'AGA 2019 déposé sur le site web http://zeclouisegosford.reseauzec.com

Résolution AGA 2021 04 23.02

Il est proposé par M. Yvon Gamache, appuyé par M. Gilles Côté et résolu d'exempter la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution AGA 2021 04 23.03

Il est proposé par M. Alfred Jr Beaudin, appuyé par M. William Lapierre et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019 tel que libellé.

Adoptée à l'unanimité

7. Lecture et présentation des états financiers des années 2019 et 2020

M. Jérôme Poulin, certificateur chez Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers 2019 et 2020.

Résolution AGA 2021 04 23.04

Il est proposé par M. Gilles Beaulé, appuyé par M. William Lapierre et résolu d'adopter les états financiers pour les exercices financiers terminés le 30 novembre 2019 et le 30 novembre 2020 tel que présenté. Les E/F sont conservés aux archives de l'Association Louise-Gosford.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination de l'auditeur indépendant pour les années 2021 et 2022

Résolution AGA 2021 04 23.05

Il est proposé par Mme Annick Claude, appuyé par M. Bernard Landry et résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour vérifier les livres de L'Association Louise-Gosford pour les années 2021 et 2022.

Adoptée à l'unanimité

9. Rapport annuel d'activités

M. Edwards mentionne que le rapport annuel des activités pour l'exercice financier terminé le 30 novembre 2020 est déposé sur le site internet de la zec ainsi qu'au ministère. Ce rapport indique les statistiques des récoltes de petits et de gros gibiers pour la saison 2020. (Voir annexe 3)

PROJET

10. Adoption du règlement # 2020-02 concernant l'enregistrement des personnes dans la ZEC

Résolution AGA 2021 04 23.06

Il est proposé par M. William Lapierre, appuyé par Mme Annie Haley et résolu d'adopter le règlement # 2020-02 concernant l'enregistrement des personnes dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford tel que déposé à l'annexe 4 du procès-verbal.
Le président demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. Adoption du règlement # 2021-05 concernant l'interdiction de certains véhicules dans la ZEC

Résolution AGA 2021 04 23.07

Il est proposé par M. Alexandre Turmel, appuyé par M. Claude Granger et résolu d'adopter le règlement # 2021-05 concernant l'interdiction de certains véhicules dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford tel que déposé à l'annexe 5 du procès-verbal.
Le président demande le vote. (52 pour, 2 contre, 1 abstention)

Adoptée à la majorité

12. Adoption du règlement # 2021-06 concernant les conditions de pratique de certaines activités récréatives dans la ZEC

Résolution AGA 2021 04 23.08

Il est proposé par M. Alfred Jr Beaudin, appuyé par Mme Linda Brochu et résolu d'adopter le règlement # 2021-06 concernant les conditions de pratique de certaines activités récréatives dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford tel que déposé à l'annexe 6 du procès-verbal.
Le président demande le vote. (51 pour, 2 contre, 2 abstentions)

Adoptée à la majorité

13. Adoption du règlement # 2021-07 concernant les conditions de pratique du camping rustique dans la ZEC

Résolution AGA 2021 04 23.09

Il est proposé par M. Claude Granger, appuyé par M. William Lapierre et résolu d'adopter le règlement # 2021-07 concernant les conditions de pratique du camping rustique dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford tel que déposé à l'annexe 7 du procès-verbal.
Le président demande le vote. (37 pour, 8 contre, 14 abstentions)

Adoptée à la majorité

14. Période de questions, commentaires et suggestions

- La résolution suivante a été déposée dans les délais prévus afin d'être présentée à l'AGA **:**
  Résolution AGA 2021 04 23.10

  Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Richard Boulanger et résolu que la chasse à la perdrix ne soit pas permise pendant la chasse à l'orignal.
  Le président demande le vote. (38 pour, 22 contre, 1 abstention)

  Adoptée à la majorité

PROJET

M. Edwards informe les membres que le CA va préparer un règlement au cours de l'année et ce dernier sera soumis aux membres à l'AGA de 2022 pour l'adoption par le vote d'au moins les 2/3 des membres présents à cette AGA.

- M. Claude Granger signale la présence de chiens sans laisse lors des activités pédestres; des directives doivent être libellées par les dirigeants et données par les préposés au poste d'accueil.

- Avec la croissance incroyable de marcheurs au secteur Gosford au cours de l'année 2020 et la construction de trois nouveaux chalets à proximité de la zec, M. Martin Durand nous invite à réfléchir sur « Comment peut-on s'assurer de conserver la faune sur ce territoire en étant conscient que plus il y a de chemins forestiers ou pédestres, plus les orignaux évitent ces chemins? » Après les coupes de bois, devrait-on détruire les chemins et reboiser? Une coupe de bois à blanc pousse les orignaux.

- M. Claude Granger demande à quel endroit nous devons retrouver la fiche d'enregistrement d'un utilisateur?
  M. Mario Lacasse lui répond que selon le règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche à la Section II - enregistrement et affectation, au point 4 : poser une preuve d'enregistrement sur le tableau de bord de son véhicule de façon à ce qu'elle soit lisible de l'extérieur ou la porter sur elle et l'exhiber sur demande d'un agent de protection de la faune, d'un assistant à la protection de la faune ou d'un gardien de territoire; cette preuve d'enregistrement dûment complétée devra être déposée au poste d'accueil à la sortie.

- Campings : Le président informe les participants qu'actuellement nous avons seulement deux campings qui sont aménagés suite à la construction d'un dispositif de gestion des eaux usées ; le camping Dubois au secteur Louise et le camping Morin 1 (communément appelé du pont) au secteur Gosford. Pour l'année 2021, un projet a été déposé au MFFP pour mettre aux normes le camping des Bouleaux au secteur Louise ; nous sommes en attente de la réponse du MFFP. M. Bernard Landry souhaite être informé avant de réaliser les travaux.

  Tous les autres campings sont rustiques et les directives du MFFP doivent être appliquées ; les roulottes doivent sortir du territoire ou être remisées au site de remisage et rien de permanent ne doit rester sur le site.

  Sites de remisages : M. Martin Ricard demande d'agrandir le site de remisage et de baliser les zones pour mieux placer les roulottes. Un deuxième site de remisage est demandé pour le secteur Gosford.

  Réseau routier : Nicolas Isabel demande plus d'entretien pour le réseau routier du secteur Louise.

  Coupe de bois : Pour le secteur Louise, les travaux de bûchage à partir du camp Flat Top jusqu'au camping Dupuis devraient être terminés avant la chasse au gros gibier.

  Pour le secteur Gosford, M. Mario Lacasse mentionne qu'il n'y a pas eu de coupe forestière cet hiver vu que le prix du bois n'était pas adéquat.
  La première phase qui comprend les secteurs « coupe du chemin » près de l'accueil et le secteur « Clearwater » se réalisera de la mi-juin 2021 à la mi-août 2021.

  Les secteurs d'érablières à Rose-Délima et secteurs de l'accueil seront réservés en partie, de la mi-août au 24 septembre 2021 (avant la semaine de quiétude).

  Les secteurs de l'accueil et Rose-Délima seront réalisés après les périodes de chasse (25 novembre 2021) et la première semaine de février (date estimée de la course de chien 12-13 février) (hivernale)

  Aucune opération de récolte durant les périodes de chasse ou de quiétude, du 25 septembre au 25 novembre 2021.

15. Élections

Ouverture des élections :

La secrétaire mentionne que nous avons 11 postes d'administrateurs à combler.

Les mises en candidatures sont :

PROJET

1) Nomination **:** M. Claude Granger (accepte)
Proposé par : M. Jean-Louis Duclos
Appuyé par : Mme Carmen Morency

2) Nomination : M. Alexandre Beaulé (accepte)
Proposé par : M. Mario Isabel
Appuyé par : M. Gilles Beaulé

3) Nomination : Mme Brigitte Roy (accepte)
Proposé par : M. Miguel Boucher
Appuyé par : Mme Chantal Boucher

4) Nomination : M. Martin Perreault (accepte)
Proposé par : Mme Chantal Boucher
Appuyé par : M. Miguel Boucher

5) Nomination **:** M. Simon Blais (accepte)
Proposé par : M. Renaud Langlois
Appuyé par : M. Donald Nadeau

6) Nomination **:** M. Mario Lacasse (accepte)
Proposé par : M. Thomas Bellavance
Appuyé par : M. Guillaume Lacasse

7) Nomination **:** Mme Linda Brochu (accepte)
Proposé par : Mme Brigitte Roy
Appuyé par : M. Martin Perreault

8) Nomination **:** Mme Nathalie Boutin (accepte)
Proposé par : M. Patrick Boutin
Appuyé par : M. Jean-Luc Bilodeau

9) Nomination **:** M. Guy Pépin (accepte)
Proposé par : M. René fortin
Appuyé par : Mme Thérèse Cadieux

10) Nomination **:** M. Steve Edwards (accepte)
Proposé par : M. Normand Philippon
Appuyé par : M. Matthew Edwards

11) Nomination **:** M. Matthew Edwards (accepte)
Proposé par : M. Alfred Jr Beaudin
Appuyé par : Mme Annie Haley

Fermeture des mises en candidature :

Résolution AGA 2021 04 23.11

Il est proposé par M. Alfred Jr Beaudin, appuyé par M. Réal Fortin et résolu de fermer la période de mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité

Vu que nous avions 11 postes à combler, les onze candidats qui ont accepté d'être nominés sont élus au conseil d'administration.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres et les invités pour leur présence à cette assemblée générale annuelle.

M. Sylvain Roy nous informe que M. Guillaume Lemieux va le remplacer vers la fin de l'été comme représentant au MFFP.

Résolution AGA 2021 04 23.11

Il est proposé par M. Jean-Marc Gagnon, appuyé par M. Claude Granger et résolu que l'assemblée générale annuelle soit levée à 21h27.

Adoptée à l'unanimité

PROJET

Nombre de membres présents : 62 (Annexe 8 - Feuille de présence)

Dirigeants présents à l'AGA : M. Steeve Edwards, président
M. Mario Lacasse, vice-président
Mme Brigitte Roy, secrétaire
Mme Linda Brochu, registraire
Mme Nathalie Boutin, directrice
M. Martin Perreault, directeur
M. Alexandre Beaulé, directeur
M. Simon Blais, directeur
M. Guy Pépin, directeur

Dirigeant absent: Aucun

_____ _____
Steeve Edwards, président Brigitte Roy, secrétaire

(**Note** : Vu la pandémie Covid-19, il n'y a pas eu d'AGA en 2020 et le mandat des dirigeants sortants a été prolongé jusqu'à l'AGA 2021. Ces dirigeants sont MM. Steve Edwards, Mario Lacasse, Alexandre Beaulé, Simon Blais et Mme Linda Brochu et un poste à combler. Ces dirigeants ont été réélus en 2021 pour un mandat d'un an se terminant à l'AGA 2022.

Donc le mandat de MM. Martin Perreault, Guy Pépin, Mme Nathalie Boutin, Mme Brigitte Roy et un poste à combler se terminera à l'AGA 2023.)

PROJET